

### Questions orales

été fréquemment exposée à la Chambre, et je crois qu'elle est bien comprise.

#### LE MOTIF DE LA DÉMISSION DE M. PEPIN DU POSTE DE PRÉSIDENT DE LA COMMISSION

**M. Sinclair Stevens (York-Simcoe):** Une dernière question supplémentaire, monsieur l'Orateur. L'article du *Financial Post* que j'ai mentionné fait dire à M. Pepin:

Le gouvernement abdique ses responsabilités de gouverner . . .

Et plus loin:

Le gouvernement dit en fait à l'AMC et au CTC: 'Établissez la politique du Canada' ce qui n'est pas acceptable dans notre démocratie.

Le premier ministre suppléant pourrait-il nous dire si c'était en fait là les raisons pour lesquelles M. Pepin a décidé d'abandonner son poste de président de la Commission de lutte contre l'inflation? Bref, a-t-il démissionné parce qu'il était déçu que le gouvernement n'ait pas de politique définie?

**L'hon. Allan J. MacEachen (premier ministre suppléant):** Monsieur l'Orateur, je suis absolument certain que ce n'est pas le cas.

\* \* \*

### LA CITOYENNETÉ

#### L'AMÉLIORATION DE LA MÉTHODE D'ÉMISSION DES CERTIFICATS—L'OPPORTUNITÉ DE MEILLEURS RAPPORTS AVEC LE BUREAU DES PASSEPORTS

**M. R. Gordon L. Fairweather (Fundy-Royal):** Monsieur l'Orateur, j'aimerais poser une question au secrétaire d'État qui découle d'une motion présentée il y a quelques jours par mon collègue d'Okanagan-Kootenay, aux termes de l'article 43 du Règlement. Je pense que cette question concerne tous les députés. Nous nous demandons si le ministre pourrait se montrer assez ingénieux pour imaginer un moyen simple de délivrer les certificats de citoyenneté, surtout à ceux qui en ont de besoin pour obtenir un passeport. Je peux prouver au ministre que le système actuel est archaïque et confus.

**L'hon. John Roberts (secrétaire d'État):** Monsieur l'Orateur, le nombre des demandes de certificats de citoyenneté a pratiquement doublé. En fait, nous nous y attendions quelque peu étant donné les modifications législatives entrées en vigueur dernièrement, mais le flot des demandes dépasse ce que nous avions prévu. On me dit que d'ici deux ou trois mois les dossiers en souffrance auront été examinés. Hier, j'ai signé une lettre adressée à tous les députés. Peut-être qu'elle n'est pas encore parvenue à leur bureau. J'y énumère les mesures que nous avons prises et je sollicite la collaboration de tous en leur demandant entre autre de me fournir des exemples de retards indus que je puisse faire étudier sans tarder.

**M. Fairweather:** Une question supplémentaire, monsieur l'Orateur. Serait-il possible d'établir un meilleur système pour délivrer les certificats de citoyenneté nécessaires à l'obtention d'un passeport? On ne peut vraiment pas attendre trois ou quatre mois avant d'obtenir un passeport. Peut-être devrait-il y avoir consultation entre le bureau des passeports et les services de la citoyenneté. Il n'y en a pas à l'heure actuelle; c'est comme si on vivait dans deux pays distincts.

**M. Roberts:** Monsieur l'Orateur, j'examinerai cette suggestion et je chercherai un moyen efficace d'améliorer les rapports entre le bureau des passeports et les services de la

[M. MacEachen.]

citoyenneté. J'espère que ce n'est pas ce qui retarde les choses et peut-être qu'une telle mesure n'améliorera pas sensiblement la situation, mais de toute façon je vais y réfléchir.

\* \* \*

### LE TRANSPORT AÉRIEN

#### L'INCIDENCE DU PROJET D'ACQUISITION DE TRANSAIR PAR PACIFIC WESTERN SUR LE SERVICE RÉGIONAL DES PRAIRIES

**L'hon. W. G. Dinsdale (Brandon-Souris):** Monsieur l'Orateur, j'aimerais poser une question au ministre des Transports au sujet de rumeurs de négociations entre la Pacific Western Airlines et Transair en vue de la prise en charge de cette dernière. Le ministre peut-il confirmer ou démentir ces rumeurs et nous assurer que l'établissement du service de transport aérien régional des Prairies, qu'on nous promet depuis si longtemps, ne sera pas retardé davantage?

**L'hon. Otto E. Lang (ministre des Transports):** Monsieur l'Orateur, je sais depuis quelque temps que des négociations sont en cours en vue d'une réorganisation éventuelle des services de transport aériens régionaux, y compris celui qu'a mentionné le député. Je n'ai pas encore été avisé, officiellement ou officieusement, qu'un accord définitif ait été conclu à ce sujet. Je ne peux préciser pour l'instant quelles répercussions cela aurait sur la demande de Transair en vue de desservir les Prairies.

#### LA DATE D'INAUGURATION DU SERVICE RÉGIONAL DES PRAIRIES

**L'hon. W. G. Dinsdale (Brandon-Souris):** Une autre question supplémentaire, monsieur l'Orateur. Le ministre pourrait-il nous donner une date approximative pour l'inauguration du service si essentiel au développement économique de cette région?

**L'hon. Otto E. Lang (ministre des Transports):** Monsieur l'Orateur, c'est difficile à dire, car c'est la Commission des transports qui doit décider. Il m'est impossible de prévoir les différentes mesures qu'elle prendra. Sauf erreur, on a fixé au 9 mai la date limite pour répondre aux soumissions des divers intéressés, après quoi la Commission doit exposer les mesures qu'il convient de prendre avant qu'elle puisse se prononcer d'une façon définitive.

#### LE PROJET DE VENTE DE TRANSAIR—DEMANDE D'ASSURANCE DU MAINTIEN À WINNIPEG DES INSTALLATIONS D'ENTRETIEN

**M. Jake Epp (Provencher):** Monsieur l'Orateur, j'aimerais aussi poser une question au ministre des Transports au sujet du projet de vente de Transair. Étant donné que les Manitobains ont perdu les services d'entretien d'Air Canada, décision injustifiée selon la plupart d'entre eux, et comme il est question de vendre Transair, dont le siège social est à Winnipeg, le ministre pourrait-il assurer à la Chambre que, si le ministère des Transports et la Commission canadienne des transports autorisaient la vente de Transair, il serait bien entendu que les ateliers d'entretien et de réparation de Transair, qui emploient 600 Manitobains et sont situés à Winnipeg, ne seraient pas transférés ailleurs comme ce fut le cas des ateliers d'Air Canada, avec la sanction du gouvernement?